

L'ESPACE NATUREL DES BÉNISSENS



Vue sur l'étang des Bénissons

L'espace naturel des Bénissons est composé de plusieurs écosystèmes à forte valeur écologique. Les deux étangs, la tourbière, le boisement humide et le boisement de Chênes et de Châtaigniers confèrent au lieu un aspect sauvage où découvertes nature rythme avec tranquillité. Ce site géré par la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge a pour objectif de préserver des habitats et des espèces rares et menacées. Il participe également activement à l'éducation à l'environnement. Les visiteurs pourront en effet se documenter à l'aide de panneaux informatifs illustrant les espèces phares du site.

DURÉE : 2 À 3 HEURES

Une faune et une flore remarquable

Unique en Haute-Saintonge, la tourbière des Bénissons regorge d'espèces d'intérêt patrimonial. On peut y observer quatre espèces de plantes carnivores, le Piment royal et autres espèces floristiques des tourbières, de nombreux Batraciens et Libellules, le Fadet des laïches, papillon rarissime en France, et la tortue d'eau (Cistude d'Europe). Un site exceptionnel à conseiller à tous les amoureux de nature sauvage...



La Drosera à feuilles intermédiaires



La Drosera à feuilles rondes



La Grassette du Portugal



Le Piment royal



Le Fadet des laïches



Le Triton marbré



La Cordulie à corps fin



La Cistude d'Europe

Zoom sur les aménagements de l'espace naturel des Bénissons



Cheminement piéton et plate-forme d'observation aux abords de l'étang de la Renardière.



Cheminement piéton en sous-bois.



Tourbière des Bénissons avec cheminement piéton et observatoire.



Vue sur la tourbière des Bénissons.

Gestion conservatoire et valorisation de l'espace naturel des Bénissons

C'est en 1998 que la CDCHS entreprend la gestion conservatoire de l'espace naturel des Bénissons. Une convention de gestion est alors signée entre la Commune de Soubran, propriétaire d'une partie du site, la Fédération de Pêche de la Charente-Maritime et la CDCHS.

La gestion consiste à rouvrir le milieu au niveau de la queue de l'étang des Bénissons notamment (tourbière). Les arbustes et la végétation sont coupés puis exportés. Une fois le milieu ouvert, des gouilles ou mares sont creusées afin de créer des habitats aquatiques favorables aux Amphibiens et aux libellules au sein même de la tourbière. En 1999, la construction d'un cheminement piéton et la pose de quelques panneaux informatifs ont finalisé l'aménagement du site.



Tourbière des Bénissons après réouverture du milieu et création des gouilles.

Depuis, les autres milieux de l'espace naturel des Bénissons ont été restaurés avec la participation des équipes rivières de la CDCHS. Un suivi de l'état de conservation des écosystèmes permet de gérer le site d'une année sur l'autre. En juin 2006, un nouveau cheminement piéton reliant les deux étangs a été construit et une nouvelle signalétique de présentation des espaces et des espèces a été réalisée.



Installation des panneaux informatifs.



Équipe rivière au cours de la gestion de la tourbière.

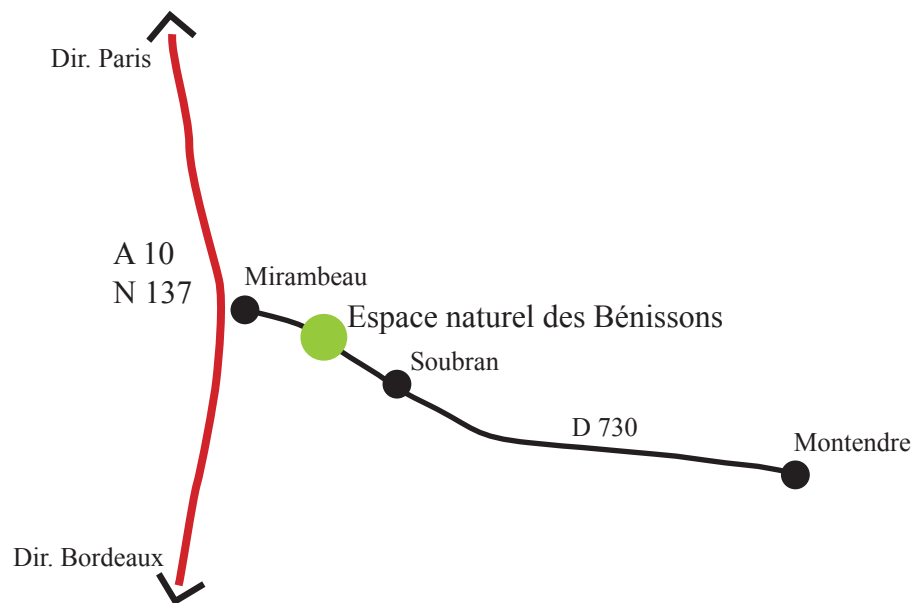
Localisation de l'espace naturel des Bénissons

Le site naturel des Bénissons est localisé entre Mirambeau et Soubran, près du lieu dit les Bénissons. L'entrée du site est matérialisée par un totem visible depuis la D 730. **Visites gratuites.**



Pour tout renseignement supplémentaire contactez la Communautés de Communes de la Haute-Saintonge : 05 46 48 12 11, courriel : contact@haute-saintonge.com.

DURÉE : 2 À 3 HEURES



Entrée du site matérialisée par un totem visible depuis la D 730.